



Changement de mode de collecte de vos emballages et papiers

DISTRIBUTION GRATUITE DE VOTRE BAC JAUNE

Madame, Monsieur,

À compter du 1^{er} novembre 2026, Vienne Condrieu Agglomération modifie le mode de collecte des emballages et papiers, en passant des points d'apport volontaire (colonnes jaunes et bleues) à un bac jaune collecté à votre domicile tous les 15 jours.

Objectif : Faciliter votre geste de tri et réduire les quantités d'ordures ménagères.

Pour mettre en place cette nouvelle collecte des emballages et papiers en porte-à-porte, l'Agglo a mandaté l'entreprise SULO, chargée de réaliser une enquête et de livrer un bac jaune à votre domicile.

Pour recevoir un bac jaune adapté à votre foyer, nous vous invitons dès à présent à répondre à l'enquête de dotation, selon l'une des deux méthodes suivantes :

Formulaire en ligne

Scannez le QR code ou saisissez le lien ci-dessous



Appel au numéro vert

Service et
appel gratuits

Du lundi au vendredi, de 8h à 20h

VOTRE IDENTIFIANT À FOURNIR POUR L'ENQUÊTE :

Des agents de l'entreprise SULO assureront la livraison de votre bac jaune à domicile entre fin juin et octobre 2026. Celui-ci devra être utilisé à compter de la première semaine de novembre. Vous recevrez par ailleurs votre calendrier de collecte par courrier au mois d'octobre.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation globale des modes et fréquences de collecte de vos déchets. Vous trouverez plus d'informations sur les changements à venir au dos de ce courrier.



Nous vous remercions pour votre implication, qui permettra de mettre en place une collecte des emballages et papiers plus simple, plus efficace et mieux adaptée à votre quotidien. En y consacrant quelques minutes, vous contribuez directement à l'amélioration et à la qualité du service.

RÉORGANISATION COLLECTE

*Une nouvelle étape pour mieux trier,
moins jeter et maîtriser les coûts*

Qu'est-ce qui change à partir du 1^{er} novembre 2026 ?



Tous en bac jaune : une collecte en porte-à-porte généralisée

Vous disposerez désormais d'un bac jaune, collecté tous les 15 jours, pour le tri de tous vos emballages et papiers. Une solution plus pratique qui simplifie votre geste de tri grâce à un bac unique à votre domicile.

Le tri du verre se fera toujours en points d'apport volontaire.



Ordures ménagères : une collecte tous les 15 jours dans les zones peu denses

Dans les secteurs ruraux ou pavillonnaires, dont vous faites partie, les bacs ordures ménagères sont souvent présentés à moitié vides ou ne sont pas sortis toutes les semaines.

La collecte de votre bac ordures ménagères aura désormais lieu tous les 15 jours.

Pourquoi ces changements ?

✓ Pour encourager le tri et réduire nos déchets

Avec un bac jaune chez tous les habitants, le geste de tri devient plus facile et plus accessible.

✓ Pour maîtriser les coûts de gestion

Le transfert et l'incinération des ordures ménagères coûtent de plus en plus cher.

Réduire la fréquence des collectes permet de limiter l'impact de ces hausses sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), tout en maintenant un service public de qualité.

✓ Pour adapter le service aux usages réels

Depuis plusieurs années, l'Agglo met à disposition des solutions concrètes pour alléger la poubelle grise :

- tri étendu à tous les emballages et papiers,
- compostage gratuit (individuel ou collectif),
- nouvelles filières de tri en déchèteries.

✓ Pour optimiser les circuits de collecte des ordures ménagères

Tout en limitant leur impact environnemental (consommation de carburant, émissions de gaz à effet de serre...), notamment en évitant la collecte de bacs ordures ménagères à moitié remplis.

Quelles sont les prochaines étapes ?



À partir de fin juin

Passage de l'entreprise SULO dans chaque foyer pour :

- remettre le bac jaune
- expliquer les consignes de tri
- répondre à toutes les questions des habitants



PLUS D'INFOS

Suivez l'actualité sur la page dédiée du site de l'Agglo (foire aux questions, calendriers de collecte...)



Octobre

Envoi des calendriers de collecte par courrier (opérationnels à compter du 1^{er} novembre)



1^{er} novembre

Démarrage de la nouvelle organisation



■ Gestion et valorisation des déchets :

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 53 45 16